

Séance du 04 avril 2024

**Délibération n° D2024-012**

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, à dix-neuf heures trente-six minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire** de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**, dûment convoqués le 22 mars 2024.

<b>Présents :</b>	BEAUMONT Yvon, CARNAC Alain, CARRIERE Edith, CARRIERE Philippe, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, EGEA Frédéric, FAGES Christine, FORT Dominique, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, MUYS Elisabeth, THOMAS Remi et VICENTE Florian. Formant la majorité des membres en exercice
<b>Procuration(s) :</b>	BERNARD Jean Luc (procuration à VICENTE Florian)
<b>Absent(s) excusé(s) :</b>	ARIZA Emmanuelle, LOPEZ Emilie, CADAUX Didier
Nombre de Membres en Exercice :	19
Nombre de Membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	16
Vote(s) Pour :	13
Vote(s) Contre :	0
Absentions(s) :	3

Publiée le : 09 avril 2024

Transmise au Représentant de l'État le : 09 avril 2024

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MUYS Elisabeth ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet de la délibération : Budget Communal : Approbation du compte administratif 2023**

Monsieur l'adjoint aux finances propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2023 du **Budget Communal** qui vient d'être présenté et qui s'établit de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 338 652,24 €	1 700 465,54 €	361 813,30 €
Investissement	1 457 917,77 €	1 257 554,52 €	-200 363,25 €
<b>Total</b>	<b>2 796 570,01 €</b>	<b>2 958 020,06 €</b>	<b>161 450,05 €</b>

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023 du **Budget Communal**, à la majorité des suffrages exprimés :

13 voix pour

0 voix contre

3 abstentions (M. BEAUMONT Yvon, M. CARNAC Alain, M. GAUFFRE Christian)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Séance du 04 avril 2024

**Délibération n° D2024-012**

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon

Le 04 avril 2024

Le Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,  
Adjoint aux Finances  
M. VICENTE Florian



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
- et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Communal : Approbation du compte administratif 2023

Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 11/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 20240404\_012

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20240404-20240404\_012-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400010-012038-CA-2023-11042024.xml ( 99\_BU-012-211202254-20240404-20240404\_012-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : D2024-012\_DELIB\_BUDGET MAIRIE\_Approbation CA 2023.pdf ( 70\_DE-012-211202254-20240404-20240404\_012-BF-1-1\_2.pdf )  
D2024-012\_Budget Communal : Approbation du compte administratif 2023

Annexe : D2024-012\_DELIB\_BUDGET MAIRIE\_CA\_signe.pdf ( 71\_AN-012-211202254-20240404-20240404\_012-BF-1-1\_3.pdf )  
D2024-012\_Budget Communal : Approbation du compte administratif 2023\_CA